



AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale, en conformité avec la loi sur la fiscalité municipale que :

Vous êtes convoqués à une assemblée extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, laquelle sera tenue :

Date : Mercredi le 20 décembre 2023 à 19h30
Endroit : Salle municipale au 102 rue de la Fabrique
Objet : Présentation et adoption du budget 2024
Adoption du plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026

Lors de cette assemblée extraordinaire, il y aura présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024, ainsi que la présentation du plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026. Le budget vous sera expliqué et une période de questions vous sera allouée sur le sujet, afin de vous transmettre toute l'information pertinente.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 1^{er} jour du mois de décembre 2023.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sylvie Burelle". The signature is fluid and cursive.

Sylvie Burelle, g.m.a.
Greffière-trésorière et directrice générale

N.B. Veuillez prendre note que pour la période des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2023 au 3 janvier 2024 inclusivement. La séance du conseil aura lieu le mardi 9 janvier 2024.